

« SE RÉALISER EN CHARLEVOIX »

Une nouvelle subvention salariale pour l'embauche de jeunes travailleurs

Charlevoix – 27 août 2020 – La Chambre de commerce de Charlevoix est heureuse d'annoncer le lancement d'un nouveau projet de subvention salariale offert aux entreprises pour l'embauche de jeunes travailleurs de 30 ans et moins confrontés à des obstacles à l'emploi ou éprouvant de la difficulté à s'intégrer au marché du travail. Ce projet, retenu à la suite de l'appel de projets du programme Jeunes en mouvement vers l'emploi (JME), est subventionné dans le cadre de l'entente de contribution Canada-Québec en appui aux jeunes du Québec, à laquelle participe financièrement le gouvernement fédéral, plus précisément par l'intermédiaire du volet régional de la Stratégie emploi et compétences jeunesse.

« Le gouvernement du Canada est fier de soutenir des programmes novateurs qui visent à créer plus d'occasions d'emploi pour les jeunes. En ces moments difficiles, nous devons prendre toutes les mesures possibles pour soutenir les jeunes et les aider à tisser leur avenir. Le projet *Se réaliser en Charlevoix*, dont le financement provient en partie de la Stratégie emploi et compétences jeunesse, est une belle occasion pour les jeunes de Charlevoix d'acquérir des compétences et de recevoir la formation dont ils ont besoin pour s'intégrer au marché du travail, réaliser leur potentiel et entreprendre des carrières fructueuses. »

L'honorable Carla Qualtrough, ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes handicapées

« Il est important de soutenir des initiatives qui visent l'intégration et la rétention des jeunes sur le marché du travail. En plus de permettre à 45 jeunes travailleurs de s'intégrer au marché du travail, le soutien financier de 463 776 \$ issu du programme JME accordé au projet *Se réaliser en Charlevoix*, administré par la Chambre de commerce de Charlevoix, permet également d'aider les entreprises de la région, de manière à en maintenir la vitalité économique. Dans le contexte actuel lié à la pandémie, il est primordial d'assurer une relève forte, durable et diversifiée, et ce, partout au Québec. »

M. Jean Boulet, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et ministre responsable de la région de la Mauricie

« C'est un projet très prometteur pour l'accueil de nombreux jeunes travailleurs dans notre belle région. Grâce au travail de la Chambre de commerce de Charlevoix et du soutien du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, *Se réaliser en Charlevoix* deviendra un vecteur important dans la rétention de nos jeunes travailleurs. »

M^{me} Émilie Foster, députée de Charlevoix-Côte-de-Beaupré et adjointe parlementaire de la ministre de l'Enseignement supérieur

« Les jeunes travailleurs sont un atout pour les entreprises qui sont parfois réticentes à leur embauche en raison de leur manque d'expérience ou de connaissances. Grâce au projet, la Chambre de commerce peut soutenir les entrepreneurs en compensant financièrement l'énergie déployée pour l'intégration et la formation en milieu de travail de ces jeunes très prometteurs. »

M. Raphaël Dubois, président de la Chambre de commerce de Charlevoix

Le nom du projet rappelle un des axes de la stratégie d'attractivité *Visé Charlevoix* qui repose sur trois grandes thématiques : vivre, s'amuser, se réaliser. « Les personnes migrantes ou immigrantes arrivent dans Charlevoix avec un réseau de contacts limité. Bien qu'il existe des organismes pour les aider à s'installer dans la région, notre programme donnera le petit coup de pouce supplémentaire aux nouveaux arrivants pour intégrer rapidement le marché du travail. »

M^{me} Johanne Côté, directrice générale de la Chambre de commerce de Charlevoix.

Ce nouveau projet soutiendra l'embauche de jeunes travailleurs de 30 ans et moins présentant des obstacles à leur insertion sur le marché de l'emploi. Ces obstacles peuvent être variés : manque d'expérience malgré un diplôme, absence de diplôme, handicap physique, contraintes familiales, décrochage scolaire, méconnaissance de la langue de travail, etc.

Cette aide à l'intégration d'un jeune peut représenter une économie de plus de 10 000 \$ sur la masse salariale de l'entreprise. Il devient alors plus facile financièrement de déployer des énergies pour former une jeune ressource en milieu de travail.

Pour plus d'information sur le programme ou pour inscrire un candidat, il faut communiquer avec la Chambre de commerce de Charlevoix avant l'embauche d'un candidat.

-30-

Source et information : Johanne Côté, directrice générale
La Chambre de commerce de Charlevoix
Bureau : 418 760-8648, poste 303
Cellulaire : 418 435-1603

Financé en partie par le gouvernement
du Canada dans le cadre de la Stratégie
emploi et compétences jeunesse

Canada

Avec l'aide financière de :

Québec